



**Ordre du jour
CONSEIL MUNICIPAL**

**Samedi 04 juillet 2020 à 10h00
en salle capitulaire (entrée par le parvis, place de la République)**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Installation du Conseil Municipal,
2. Election du Maire,
3. Fixation du nombre des Adjoints,
4. Election des Adjoints,
5. Lecture de la charte de l'élu local,
6. Délégation du Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
7. Désignation des délégués du conseil municipal auprès des divers syndicats, organismes et associations,
8. Fixation du nombre de membres au conseil d'administration du CCAS.